

# INSTITUT de SOPHROLOGIE et SOPHROTHERAPIE de PARIS

Siège social : 9 place Jacques Marette 75015 PARIS

RCS Paris SIRET 841 028 087 00010

APE : 8559A n° de déclaration d'activité : 11755771575

E-mail : [contact@sophrologie-formation-issp.fr](mailto:contact@sophrologie-formation-issp.fr)

<https://www.sophrologie-formation-issp.fr/>

## FORMATION DE SPECIALITE – TARIFS 2024-2025

### FORMATION CONTINUE EN SOPHROTHERAPIE ET PSYCHOPATHOLOGIE

**Cycle de Sophrothérapie** : 8 séminaires thématiques d'octobre 2024 à mai 2025 sur 14 journées (98 heures) + un séminaire optionnel.

TARIFS Nets de taxes (*)	Autofinancé	Avec convention <i>(prise en charge partielle ou totale d'un organisme extérieur (OPCO, FIFPL, Entreprises...))</i>
Journée de formation (7 h)	200 € / jour	220 € / jour
A partir de 6 journées	180 € / jour	200 € / jour
Cycle complet ** (14 journées)	2 240 € (160 € / jour)	2 520 € (180 € / jour)

(\*) L'I.S.S.P. n'est pas soumis à la TVA sur les formations continues qu'il dispense

(\*\*) Hors séminaire optionnel « STRA : Sophrothérapie et relation d'aide »

Les frais de formation peuvent être pris en charge soit à titre personnel, soit par la formation permanente (devis et convention sur demande).

Le tarif comprend les frais d'inscription, la documentation, et les frais d'assurance.

#### Modalités de règlement :

Pour vous inscrire à un séminaire, un acompte de 100 € est payable par virement. Le solde de la formation sera à régler au plus tard huit jours avant la formation (en cas de financement par un tiers, merci de nous contacter).

Pour les forfaits 6 jours ou plus : au-delà de l'acompte de 100 € payable à l'inscription, chacun des séminaires est payable au plus tard huit jours avant la formation.

Pour le cycle complet, un échancier en huit mensualités s'étalant sur la durée du cycle peut être mis en place sur demande.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre place sera définitivement réservée et votre inscription entérinée à réception de votre acompte.

#### IBAN de L'ISSP pour les virements :

FR76 1870 7000 4031 4218 2956 001

SWIFT (BIC) : CCBPFRPPVER

#### Reports et annulations :

L'I.S.S.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter un séminaire de formation, au plus tard deux semaines avant la date prévue si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou en cas de force majeure. Les stagiaires inscrits et les organismes payeurs sont alors immédiatement prévenus et les règlements reçus remboursés ou reportés sur une session ultérieure.

Sauf cas de force majeure et pour chaque séminaire de formation, toute annulation imputable au stagiaire et communiquée moins de 15 jours avant la date de chaque séminaire fera l'objet d'une indemnité de 50% du tarif de la formation. Ces sommes ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.



# INSTITUT de SOPHROLOGIE et SOPHROTHERAPIE de PARIS

Siège social : 9 place Jacques Marette 75015 PARIS

RCS Paris SIRET 841 028 087 00010

APE : 8559A n° de déclaration d'activité : 11755771575

E-mail : [contact@sophrologie-formation-issp.fr](mailto:contact@sophrologie-formation-issp.fr)

<https://www.sophrologie-formation-issp.fr/>

## FORMATION DE SPECIALITE EN SOPHROTHERAPIE

### FICHE D'INSCRIPTION - Année 2024-2025

[Inscription en ligne](#) de préférence ou bien fiche à renvoyer signée, scannée par mail à [contact@sophrologie-formation-issp.fr](mailto:contact@sophrologie-formation-issp.fr)

M. / Mme / Mlle.....Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville.....

Tél ..... e-mail .....

**Votre Formation en sophrologie** (Précisez le nom de votre organisme de formation) :

.....

Je souhaite suivre le(s) séminaire(s) de formation continue en : *(cocher la ou les cases correspondantes)* :

- Cycle complet  (copie du diplôme à joindre à cette fiche).

- Séminaire(s) au choix – nombre : ...

STSP  Sophrologie et psychothérapie (1 jour) – 12 oct. 2024

STPP  Sophrologie et psychologie positive (1 jour) – 13 oct. 2024

STAD  Sophrologie et troubles addictifs (2 jours) – 16 et 17 nov. 2024

STTH  Sophrologie et troubles de l'humeur (2 jours) – 14 et 15 déc. 2024

STTA  Sophrologie et troubles anxieux (2 jours) – 18 et 19 janv. 2025

STPS  Sophrologie et psychosomatique (2 jours) – 8 et 9 mars. 2025

STPT  Sophrologie et psychotraumatologie (2 jours) – 26 et 27 avr. 2025

STTP  Sophrologie et troubles de la personnalité (2 jours) – 17 et 18 mai 2025

Obligatoire sauf pour les psychologues, psychiatres, psychothérapeutes et sophrologues ISSP :

STRA  Sophrologie et relation d'aide (2 jours) – 14 et 15 juin 2025

Rappel des conditions de ventes figurant au catalogue de formation :

**J'ai lu et j'accepte ces conditions et notamment les conditions de règlement pour que mon inscription soit entérinée, les conséquences d'un report ou d'une annulation.**

L'I.S.S.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter un séminaire de formation, au plus tard deux semaines avant la date prévue, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les stagiaires inscrits et les organismes payeurs sont alors immédiatement prévenus et les règlements reçus remboursés ou reportés sur une session ultérieure.

Fait à ..... Le ..... Signature :

Conformément à la loi, dans un délai de quatorze jours à compter de la signature du contrat, vous pouvez vous rétracter par lettre recommandée avec A.R.. Passé ce délai, les sommes versées au titre de l'inscription resteront acquises à l'organisme de formation. Conformément à la loi informatique et libertés du 6/1/1978, en vous adressant au siège de l'I.S.S.P. vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou suppression. Les informations vous concernant sont communiquées et limitées à nos services internes.